

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 33 (1892), p. 273-275

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1892__33__273_0

© Société de statistique de Paris, 1892, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOUT 1892

I.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1892.

SOMMAIRE — Adoption du proces-verbal de la séance du 15 juin 1892 — Nécrologie M. Ellena, membre associé étranger de la Société — Election de deux membres titulaires et d'un membre correspondant — Présentation d'un membre titulaire — Présentation, par le Secrétaire général des documents français et étrangers adressés à la Société depuis la dernière séance — Lecture par le Président 1° de deux lettres de M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts dont l'une relative à la participation de la Société au Congrès international d'Anvers sur la législation douanière et la réglementation du travail et 2°, d'une lettre de M. Louis Strauss, président de la Commission d'organisation dudit Congrès — Communication de M. V. Turquan sur « la Répartition géographique de l'influenza en France pendant l'année 1890 », observations de M. Flechet et réponses de M. Turquan — Communication de M. Cressier sur « le Congo français »

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Ducrocq.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 1892 est adopté sans observations.

M. le PRÉSIDENT annonce la mort de M. Ellena, ancien ministre des finances d'Italie, membre associé, à titre étranger, depuis l'année 1883. Il se fait l'interprète des regrets de la Société.

Il est, ensuite, procédé à l'élection des membres titulaires et correspondant présentés à la séance du 15 juin.

Sont élus, à l'unanimité, **membres titulaires** :

MM. Claudius NOURRY et Adolphe HOUDARD, et **membre correspondant** : M. Albert MINE.

Est présente, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance (art. 4, § 2, des statuts)

Sur la présentation de MM. Cheysson et Yvernès.

Comme **membre titulaire** :

M. Paul MIRABAUD, banquier.

M. le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** fait connaître les ouvrages français et étrangers qui ont été adressés à la Société. Parmi ces derniers, il signale particulièrement un remarquable document publié, en langue française, par le Bureau central de statistique de Norvège; c'est une statistique internationale de la navigation maritime, qui fait le plus grand honneur à notre confrère, M. A. N. Kiaër, directeur de la statistique générale à Christiania. Il appelle également l'attention de la Société sur deux extraits de la *Revue française du service de l'intendance militaire*.

M. le **PRÉSIDENT** annonce qu'il a reçu de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts deux lettres dont il donne lecture. Par la première, M. le Ministre informe le Président qu'il vient de prescrire l'ordonnancement, au nom de la Société de statistique de Paris, d'une somme de 300 fr. en échange de 20 exemplaires du Journal. Par la seconde, il fait connaître qu'il accorde à la Société, mais à titre exceptionnel, une subvention de 500 fr., en vue de la participation de la Société de statistique au prochain Congrès d'Anvers. M. le Président exprime les remerciements de la Société pour cette double subvention de M. le Ministre de l'instruction publique.

M. le **PRÉSIDENT** porte ensuite à la connaissance de la Société une lettre relative au même Congrès, qu'il a reçue de M. Louis Strauss, président de la commission d'organisation, ainsi qu'une circulaire contenant le programme des diverses questions qui seront soumises aux délibérations du Congrès. Il fait distribuer des exemplaires de cette circulaire en priant ceux des membres présents qui désireraient prendre part aux travaux du Congrès de vouloir bien envoyer leur adhésion. MM. Ducrocq et Léon Donnat annoncent qu'ils ont déjà envoyé leur adhésion. Plusieurs autres membres font connaître qu'ils vont également envoyer la leur. Le procès-verbal de la prochaine séance donnera la liste complète des membres de la Société qui auront assisté au Congrès.

M. **TURQUAN** fait une communication sur « la Répartition géographique de l'influenza en France pendant l'année 1890 ». Cette communication, très favorablement écoutée, donne lieu aux observations suivantes, qui en accentuent encore davantage le vif intérêt.

M. **FLECHEY** reconnaît l'ingéniosité de la méthode suivie par M. Turquan pour mesurer l'intensité de la mortalité due à l'influenza en 1890, étant donné que les causes de décès ne sont pas régulièrement relevées. Toutefois, il croit devoir rappeler que, depuis cinq ou six ans, le Ministère de l'intérieur publie, mois par mois, et par catégories de causes, les décès survenus dans les grandes villes. Il y aurait là, tout au moins pour une grande partie de la population française, un moyen de relever directement les effets de la mortalité occasionnée par l'influenza.

M. **TURQUAN** répond qu'il a, en effet, consulté les statistiques mensuelles de la mortalité dans les villes, publiées par la Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques. Ces statistiques, qui ont fait l'objet d'un rapport à l'Académie de médecine, concordent absolument avec les données fournies par les relevés de l'état civil pour la mortalité générale.

M. **FLECHEY** ajoute que les départements de la Lozère et de la Haute-Loire ont été signalés comme présentant des chiffres *maxima* de mortalité; or, il fait remarquer que ces départements ont des compositions de population très distinctes: le premier, pouvant être considéré comme un département agricole et le second comme un département industriel. Dans ces conditions, il demande à M. Turquan

s'il a pu distinguer, au point de vue des effets produits par l'influenza, la population urbaine de la population rurale.

M. TURQUAN répond qu'il a examiné les allures de la mortalité aussi bien pour la population urbaine que pour la population rurale et qu'il n'a pas trouvé de différence sensible entre les deux départements de la Lozère et de la Haute-Loire, qui ont été les plus éprouvés, bien que l'épidémie y ait sévi plus tard que dans les autres parties de la France.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Turquan de sa communication et M. Flechey de ses observations.

Il donne ensuite la parole à M. CÉRISIER, directeur de l'Intérieur au Congo, pour une communication sur le Congo français (voir ci-après).

A la suite de cette communication, qui est saluée par les applaudissements de l'Assemblée, M. le Président constate que ces applaudissements s'adressent à la fois à la communication qui vient d'être faite et à la distinction dont son auteur est l'objet par un décret de ce jour et qui récompense 25 années de services coloniaux.

M. le PRÉSIDENT rappelle que la séance qui s'achève est la dernière avant les vacances et que la prochaine n'aura lieu que le 19 octobre prochain. Le Journal continuera, comme d'habitude, à paraître chaque mois dans l'intervalle ; il est le lien, pendant cette séparation momentanée, de tous les membres de la Société, à qui M. le Président donne rendez-vous pour la reprise des séances.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire general,
E. YVERNÈS.

Le Président,
Th. DUCROCQ.
